

Chargé(e) de mission énergie – économe de flux – Service Aménagement et Economie Temps complet

Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou contractuelle

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. En constante évolution, son effectif est aujourd'hui fixé à une centaine d'agents. Elle est composée de 7 services assurant la mise en œuvre de ses différentes compétences.

Depuis 2018, la collectivité met en œuvre un service public de la rénovation énergétique avec l'appui d'un Espace Conseil France Rénov (AGEDEN) et en 2025, elle souhaite aller plus loin en internalisant les missions d'accompagnement des ménages, des entreprises et des collectivités sur le thème de l'énergie et de la rénovation de l'habitat dans le cadre de la signature d'un pacte territorial France Rénov' avec l'ANAH. En appui au chargé de mission, la collectivité poursuivra un partenariat avec l'AGEDEN qui mettra à disposition ses compétences et son expertise en la matière.

Au sein du service économie - aménagement et sous l'autorité de son responsable, vous devrez piloter, coordonner et mettre en œuvre la politique énergétique.

ACTIVITÉS/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales :

Stratégie énergétique

Définir la stratégie énergétique du territoire, la mettre en œuvre et l'évaluer

Mener une veille juridique et technique

Participer à des actions de sensibilisation et de communication auprès de différents publics en lien avec les collectivités et les partenaires

Piloter et coordonner le dispositif de Pacte Territorial avec l'ANAH et les différents acteurs de la rénovation (TE 38, AGEDEN, communes, entreprises, banques...)

Conseil énergie habitat et aides Renovertaco

Définir et mettre en œuvre le programme annuel de sensibilisation-animation autour de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables en ciblant prioritairement les ménages modestes et très modestes

Mobiliser les professionnels de la rénovation énergétique

Conseiller et informer les particuliers dans le cadre du service « France Rénov » au téléphone ou lors de rendez-vous en permanences Info-Energie,

Accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique (visites avec préconisations de travaux, analyse devis artisans ...)

Instruire les dossiers de subventions locales accordées aux particuliers (dispositif Renovertaco), conseiller les particuliers pour l'instruction des dossiers de subventions nationales

Pour la mise en œuvre de cet axe, le chargé de mission sera accompagné par l'AGEDEN qui l'intégrera aux réunions de coordinations des conseillers Info-énergie, lui mettra à dispositions les outils des conseillers et bénéficiera de conseils et temps d'expertise individuels.

Conseil énergie au secteur privé

Définir et mettre en œuvre un programme annuel de sensibilisation-animation auprès des acteurs

Apporter les premiers éléments technico-économiques lors du conseil téléphonique, lors de permanences Info-Energie Entreprises puis lors de visites : réalisation de pré-études techniques sur l'enveloppe et les systèmes (dont les ENR)

Orienter vers les dispositifs d'aides et vers des études complémentaires (audits énergétiques, étude de faisabilité ENR, etc...)

Apporter une expertise technique tout au long du projet dans le domaine de l'énergie : isolation, chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, énergies renouvelables, exploitation/maintenance...

Conseil énergie aux collectivités du territoire

En complément de l'accompagnement de Territoire d'Énergie 38, sensibiliser et former les collectivités à la gestion décarbonée de leur patrimoine et les appuyer dans la définition d'une stratégie globale

Accompagner et conseiller les projets de construction ou de rénovation énergétique de bâtiments publics

Identifier les Appels à Projets et Dispositifs d'aides financières existants auxquels les projets pourraient émerger

Développer des projets d'énergies renouvelables

Accompagner l'émergence de projets d'énergies renouvelables et en particulier le solaire thermique et photovoltaïque en lien avec les partenaires territoriaux (SEM Energ'Isère, centrales villageoises, communes, PNRV...)

Valoriser la filière bois énergie du territoire, et gérer le hangar à plaquette bois énergie de la CCMV

PROFIL

Formation de niveau Bac +3 minimum dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, de la transition ou de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables.
Expérience professionnelle dans le domaine de la transition énergétique de l'habitat

QUALITÉS REQUISES

Connaissances des politiques et réglementations nationales et régionales en matière d'énergie
Maîtrise des techniques de production d'énergies renouvelables ;
Connaissance des politiques environnementales, d'aménagement du territoire, des enjeux liés aux changements climatiques et fonctionnement des collectivités territoriales et EPCI

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

Compétences requises

Aptitude à la conduite de projets et maîtrise des méthodes d'animation ;
Maîtrise des outils numériques ;
Capacité à communiquer en public, à fédérer autour d'un projet ;
Capacité d'analyse, de synthèse des informations et capacité rédactionnelle ;
Adaptabilité, polyvalence.

Qualités requises

Sens du service public et discrétion
Rigueur et capacités d'organisation
Autonomie et force de propositions
Aisance relationnelle (élus, partenaires, usagers, agents)
Goût du travail en équipe et collaboratif,
Animateur et pédagogue.

CONDITIONS D'EMPLOI

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou, à défaut, aux contractuels (grade d'attaché territorial)
Poste basé à Villard-de-Lans
Poste à temps complet
A pourvoir à partir du 1er avril 2025

RÉMUNERATION ET AVANTAGES

Régime statutaire et RIFSEEP en vigueur au sein de la collectivité (IFSE+CIA)
37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
COS 38
Participation mutuelle/prévoyance
Télétravail possible
Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adresser votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 19 janvier 2025 à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à : Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors, 19 chemin de la Croix Margot 38250 VILLARD-DE-LANS

Entretien prévu le 28 janvier 2025

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org